

## RLTC Update on Season Opening and Membership Fees

May 7, 2020

*Voir en français ci-dessous*

Dear RLTC Members:

As beautiful May days arrive, we are all eager to get back onto the tennis courts. As noted on our website, the City is expecting a July 1<sup>st</sup> opening date for parks and sports facilities across the City. However, this date is not final, and we must all be patient as businesses are slowly allowed to open.

The Club has been in close contact with the Ontario Tennis Association (OTA) and National Capital Tennis Association (NCTA) in this interim period. The OTA has just announced their suggested guidelines for tennis clubs to follow once we are allowed to open which includes adjustments to activities, services, and hygiene regulations. The RLTC Board of Directors will use these guidelines to develop a specific plan for our Club to ensure an effective and safe opening in accordance with all provincial regulations. Once our policies have been finalized, we will share them with our membership. Rest assured that the NCTA and OTA are doing their best to advocate for tennis to be deemed a “low-risk sport” thereby allowing an earlier opening, but there has been no change in the province’s official position at this time.

In the meantime, our courts must unfortunately remain closed to our membership. There are currently locks on the courts, and nets are not yet set up. This is for public safety and in accordance with City regulations. We have been authorized to begin some maintenance activities on our grounds, so you may see limited activity on the courts in the coming days.

With regards to the membership fee, we will be adjusting our fee structure to reflect the shorter duration of the season. The Board has decided to wait until the opening day is confirmed before finalizing the new rates, in order to avoid repeated changes. Loyal members who have already paid will be offered a partial refund or credit consistent with the new fees. As mentioned in the previous message on court lighting, we will not be charging the additional levy this year.

We ask for your patience during this difficult time and look forward to when we can finally celebrate the opening of our tennis club.

All the best,



Louise Malhotra

On behalf of the Rockcliffe Tennis Club

For your reference: [Link](#) to OTA guidelines

## Mise à jour sur l'ouverture de la saison, et les frais d'adhésion

5 mai 2020

Chers membres du RLTC:

Alors que les beaux jours de mai arrivent, nous avons tous hâtes de retourner sur les terrains de tennis. Tel qu'indiqué sur notre site Web, la Ville prévoit une date d'ouverture du 1er juillet pour leur parcs et installations sportives. Cependant, cette date n'est pas définitive et nous devons tous être patients en anticipant la ré-ouverture des commerces.

Durant cette période intérimaire, le Club est en correspondance avec l'association de Tennis de l'Ontario (OTA) et le "National Capital Tennis Association" (NCTA). L'Association de Tennis d'Ontario vient d'annoncer les directives suggérées pour les clubs de tennis une fois qu'ils sont autorisés à ouvrir. Celles-ci incluent les ajustements nécessaires pour les activités, les services et les réglementations d'hygiène. Le Conseil d'Administration du RLTC utilisera ces directives pour développer un plan spécifique à notre club afin d'assurer une ouverture effective et sans risque, en accord avec les réglementations provinciales. Aussitôt que nos politiques soient finalisées, nous les partagerons avec nos membres. Soyez assurés que la NCTA et l'OTA font de leur mieux pour plaider pour que le tennis soit considéré comme un «sport à faible risque», permettant ainsi une ouverture à une date plus avancé, mais, pour le moment, la position officielle de la province n'a pas changé.

Entretemps, nos terrains devront rester fermés. Nous avons cadenassé la propriété, et les filets ne sont pas encore installés. Ceci est pour la sécurité publique et conformément aux règlements de la ville. Nous avons cependant été autorisés à commencer certaines activités d'entretien sur nos terrains donc vous pourrez donc constater une activité limitée dans les prochains jours.

En ce qui concerne les frais d'adhésion, nous ajusterons notre structure de frais pour refléter la durée plus courte de la saison. Le conseil d'administration a décidé d'attendre la confirmation de la date d'ouverture avant d'annoncer les nouveaux tarifs, afin d'éviter des changements répétés. Les membres fidèles qui ont déjà payé se verront offrir un remboursement partiel ou un crédit conforme aux nouveaux frais. Comme mentionné dans le message précédent sur l'éclairage des terrains, nous ne facturerons pas le prélèvement supplémentaire cette année.

Nous vous demandons votre patience pendant cette période difficile et nous attendons avec impatience le moment où nous pourrons enfin célébrer l'ouverture de notre club de tennis

Merci à vous:



Louise Malhotra  
Présidente, RLTC